



Sanofi investit 300 millions d'euros pour agrandir son site de biologiques en Belgique

- L'extension du site actuel soutiendra la production d'anticorps monoclonaux -

Paris, France - Le 19 avril 2016 - [Sanofi](#) annonce aujourd'hui un investissement de 300 millions d'euros pour l'extension de son site de Geel, en Belgique. Cet investissement témoigne de l'engagement de Sanofi dans le développement des produits biologiques, via l'extension des capacités de fabrication et commerciales afin de garantir la qualité et le volume des activités de production.

Dans le cadre de cet investissement, Sanofi prévoit d'adapter et d'accroître les capacités de production existantes pour soutenir son portefeuille d'anticorps monoclonaux. La modernisation des installations existantes donnera lieu à l'aménagement de nouveaux laboratoires spécialisés dans le contrôle qualité et les sciences de la fabrication.

« Non seulement cet investissement renforce notre objectif de devenir leader dans les biologiques mais témoigne aussi de notre focalisation sur les besoins des patients », a déclaré Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif, Affaires Industrielles Globales et Président de Sanofi France. « Nous avons un solide portefeuille de molécules biologiques en développement, comprenant des anticorps monoclonaux. Cet investissement appuie nos activités et notre expertise dans des domaines thérapeutiques clés, tels que les maladies cardiovasculaires, la polyarthrite rhumatoïde et la dermatite atopique. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour notre site de Geel et nous sommes très satisfaits du soutien que nous ont apporté le gouvernement flamand, le Flanders Investment and Trade, ainsi que l'Agence Flamande pour l'Entreprise. »

« En tant qu'économie ouverte, la Flandre prospère grâce au commerce international et aux investissements », a déclaré Geert Bourgeois, Ministre-Président de Flandre. « Les sciences du vivant sont un secteur d'activité à fort potentiel d'innovation pour les multinationales mais aussi pour les petites et moyennes entreprises. Nous avons réussi ces dernières années à attirer des investissements locaux significatifs et le gouvernement flamand a raison de continuer à s'investir massivement dans ce secteur. En choisissant la Flandre, Sanofi renforce notre expertise et notre professionnalisme pour soutenir ces types d'investissements. »

Sanofi et son Entité mondiale de Médecine de spécialités Sanofi Genzyme, ont déjà investi 600 millions d'euros dans le site de Geel, qui a débuté ses activités industrielles dans le domaine de la biotechnologie en 2001. Le site est actuellement chargé de la production mondiale d'une protéine thérapeutique indiquée dans le traitement de la maladie de Pompe, une maladie musculaire génétique rare, souvent mortelle. La fabrication de cette protéine thérapeutique s'effectue au moyen de cultures cellulaires dans de grands bioréacteurs et fait intervenir ensuite un processus de purification.

Cet investissement permettra d'agrandir de plus de 8 000 m² les installations de pointe du site et de leur adjoindre de nouveaux ateliers de fabrication qui lui permettront d'accroître sa capacité de production globale et de diversifier ses domaines thérapeutiques et les médicaments qui y sont



produits. Pour accompagner cette expansion, Sanofi prévoit de recruter des spécialistes des biotechnologies hautement qualifiés auxquels le Groupe confiera différentes fonctions.

Dans le cadre de la feuille de route stratégique du Groupe, Sanofi prévoit de lancer plusieurs produits biologiques sur le marché au cours des prochaines années et de conjuguer ses technologies et capacités de fabrication et opérationnelles de pointe pour offrir des produits de haute qualité susceptibles d'améliorer la qualité de vie des patients.

A propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Déclarations prospectives Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2015 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2015 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Relations Presse

Nicolas Kressmann
Tél. : +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

Sébastien Martel
Tél. : +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Communication Globale Affaires Industrielles - Biologiques

Michaela Paudler-Debus
Tél. : +49 (0) 69 305-18411
Michaela.Paudler-Debus@sanofi.com